

*Mémoire du rétablissement de l'Eglise de Biberkirch
Division de Metz et Archiprêtré de Sarrebourg
1719*

Le village de Biberkirch s'étant rétabli sur le commencement du 18ème siècle, sur l'ancien finage qui était en forêts, les habitants de Biverskirch se sont réunis avec les habitants de la verrerie de Troisfontaines proches voisins, en 1719 pour rétablir l'Eglise dudit Biverskirch dans l'espérance de faire paroisse ensemble, conjointement avec les habitants de Hartzviller, aussi proches voisins.

La dite Eglise était ruinée et déserte selon toutes les apparences depuis plusieurs siècles. Il y avait des arbres dans le cimetièrre aussi gros que dans les forêts du voisinage et même dans la nef il n'y avait plus que la ruine de murailles; le portail subsistait encore et une partie de la muraille; la tour était encore dans son entier jusqu'aux fenêtrres d'en-haut en pierres taillées in quadro ; la voûte au-dedans était enfoncée ; le chœur avait été ci-devant voûté, les piliers étaient encore aux quatre quarts au-dedans du dit Chœur dont on a laissé les bases; on a trouvé dans les ruines la pierre des Fonds d'une grandeur extraordinaire.

La dite Eglise avait été incendiée, selon qu'il paraissait au portail et à la tour.

Ainsi l'an 1719 au mois de Juin les habitants de Biverskirch ont promis de faire toutes les corvées du moins nécessaires pour le rétablissement de ladite Eglise et ceux de la verrerie, les voitures.

En outre les dits habitants ont promis de fournir et ont fourni savoir : Biverskirch un quart; la verrerie un quart des deniers nécessaires pour la construction du dit bâtiment; et le sieur Remy Maire prêtre curé de Valchette (Abrechviller et Doyer) a promis de payer et a payé l'autre moitié par aumônes à lui confiées par le Sieur François Marsal ci-devant curé d' Archycourt et pour lors curé Bertrambois. Les dites aumônes selon qu'il a paru provenant partie des libéralités dudit Sieur Marsal et partie d'Anne-Marie Pieron, veuve de feu Nicolas Collin, Maître maréchal habitant à Koixange.

Ledit bâtiment a été construit entièrement sur les anciennes fondations de la longueur de 54 pieds, sur la largeur de 33, la nef, et le Choeur de la longueur de 26 pieds, sur la largeur de 22 pieds comme il a été auparavant à la

réserve que la nef a été regrandie de dix pieds par le devant, et comme le marché était conclu avec les massons avant cet agrandissement, les massons ont été satisfaits pour cet agrandissement par les libéralités du Sieur Simon Pellusier, marchand verrier des Troisfontaines.

La tour est restée telle qu'elle était à la réserve qu'on a rétabli la voûte, les dessous des fenêtres en haut qui étaient ruinées; on a ajouté une sacristie à l'Eglise vis-à-vis de ladite tour du côté de l'évangile.

De l'ancien bâtiment il n'y a resté que la tour avec son portail .

La dite église a été bâtie dans le cours de la dite année 1719 et 1720 par les soins et à la diligence du dit Sieur Curé de Valche et à la sollicitation du dit Sieur Marsal sous la permission du Sieur Evêque. Les ouvriers ont été payés avec les dites aumônes et la fourniture des dites communauté de Biverskirch Troisfontaines. Les massons et tailleurs de pierres ont eu non compris l'agrandissement 480, les charpentiers 198, les recouvreurs 147, les serruriers 66, les vitriers 90

La chaux, les clous, les planches et les bois de bâtiment pris dans les forêts de Dabo, les Seigneurs de Lutzelbourg ayant fait refus d'en donner, ont coûté 309,13 ainsi tout

desdits marchés fournitures et autres dépenses, compte a été rendu du total et la dépense par argent a monté à la somme de 1312,11 non compris l'agrandissement, les voitures, corvées de mains, les pierres, le sable que l'on avait sur les lieux, ni même aucun voyage ni dépense des marchés.

Enfin tout ce que dessus achevé, la dite Eglise a été bénite le 10.2.1721

par le Sieur Jean Henry WEBERS prêtre curé de Brouderdorf et du dit Biverskirch avec permission du dit Evêque; le dit Webers assisté des Sieurs Nicolas MARRICE official à la principauté de Lixem et curé d'Archevillers et du dit Remy Maire curé du dit Valchette qui ont signé à laquelle bénédiction plusieurs autres Ecclésiastiques tant séculiers que réguliers ont assisté et du tout dressé le présent acte le dit 10 février 1721

Maurice curé

D'Archevillers

R. Maire curé de

Valchette Abreschviller et Doyer

Le Seigneur Evêque a donné le calice avec la patène et l'autel de marbre. La susdite Anne-Marie Pierron a donné

le ciboire, les six chandeliers de cuivre, les deux autels collatéraux avec les tableaux, deux nappes d'autel, et elle a payé la façon de la chaire et la façon de l'armoire de la sacristie.

Le grand autel qui a coûté 60 écus sans les couleurs et l'argent a été payé par les habitants de Hartzviller, de même la chasuble noire et celle de toute couleur. François Gury dit Boulanger a donné le graduel et l'antiphonaire. André Birk marchand de verre demeurant à Nancy a donné la bannière rouge.

Simon Pellusier a donné les vases à fleurs et la figure de Saint Simon.

Amerein

Curé de Biberkirch